

## **ÉDITORIAL : QUELLES ARTICULATIONS ENTRE GOUVERNANCE ET SPATIALITÉ**

Christophe BREUER, Jean-Marie HALLEUX

L'objectif de ce volume est de s'interroger sur les articulations entre les deux concepts de gouvernance et de spatialité. Malgré leurs évidentes ambiguïtés, ces concepts, fréquemment mobilisés par les recherches en géographie humaine, offrent une mise en perspective des dynamiques territoriales en interrogeant la relation des acteurs à l'espace.

Dans son acceptation générale, la *gouvernance* se réfère à la coordination sociale qui se déploie dans des systèmes d'acteurs (Bevir, 2013). En référence aux idées de hiérarchie, de marché et de coopération, ce concept permet notamment d'identifier les processus de régulation au sein des organisations, des institutions, des entreprises, des territoires ou de tout groupe social. Le succès du concept de gouvernance tient principalement à sa capacité à appréhender la complexité des jeux d'acteurs, en particulier dans un contexte de fragmentation des ressources et d'érosion du modèle hiérarchique de gouvernement.

Dès les années 1970, la géographie économique s'est largement emparée du concept de gouvernance, en consacrant le rôle de l'espace dans les processus de régulation des districts industriels, des milieux innovateurs et des effets d'agglomération (Benko & Lipietz, 2002). La référence à la gouvernance a ensuite permis de mettre en exergue la reconfiguration des acteurs territoriaux, de leurs interdépendances et de leurs capacités d'action dans un contexte de décentralisation et de déconcentration de l'État, de décentrement du pouvoir, de montée en puissance du développement local et de renforcement de la capacité des acteurs économiques et des citoyens. La gouvernance territoriale renvoie alors à « l'ensemble des situations de coopération entre autorités publiques, acteurs privés, associations, porteurs de projets et citoyens, qui ne sont pas totalement ordonnés par la hiérarchie et qui correspondent à la construction, à la gestion et à la représentation des territoires auprès de ceux qui y habitent et envers l'environnement extérieur » (Pasquier *et al.*, 2013).

Le concept de gouvernance a régulièrement été décliné à des fins analytiques pour s'adapter aux objets d'étude : tantôt métropolitaine, urbaine ou rurale pour circonscrire les particularités des territoires étudiés, tantôt multiniveaux pour mettre en exergue la coordination des acteurs à différentes échelles. Mais elle a également été développée dans un registre normatif – la bonne gouvernance – qui l'a souvent confisquée à l'analyse en la plaçant dans une approche prescriptive et instrumentalisée (Gaudin, 2002). L'appropriation successive du concept de gouvernance a ainsi donné lieu à un triple problème de cohérence (Hufty, 2007) : un problème de cohérence externe résultant de la proximité avec d'autres termes tels que gouvernement et gouverner ; un problème de cohérence interne lié à la multiplicité des acceptations de la gouvernance ; un problème de cohérence sociale qui résulte de la confusion entre observation du changement et volonté de changement. Il n'en demeure pas moins que, dans son acceptation

analytique, la gouvernance est un outil conceptuel puissant de compréhension des dynamiques sociales.

Le concept de *spatialité* admet également plusieurs acceptations. À l'instar de Brunet (2009 : 419), il est possible d'interpréter la spatialité en tant que « dimension spatiale d'un phénomène, d'une organisation » et d'en inférer la *spatialité différentielle* comme « le fait de ne pas avoir le même rapport à l'espace, les mêmes règles de localisation et d'utilisation de l'espace ». Comme le soulignent Emsellem *et al.* (2018) dans ce numéro, cette définition de la spatialité s'appliquerait dès lors à tout ce qui est dans l'espace et met principalement en évidence les caractéristiques physiques et topologiques de ses éléments matériels et immatériels.

Toutefois, « l'affirmation de la géographie humaine en tant qu'étude de la production sociale de l'espace et [l'] attention nouvelle pour les aspects spatiaux dans les sciences sociales » ont permis de développer une approche plus large de la spatialité (Kesteloot, 1989 : 84). Rompant avec une approche par l'espace-étendue, celle-ci se fonde sur l'assertion d'un enracinement du social dans l'espace et, concomitamment, d'un enracinement de la production de l'espace dans les rapports sociaux (Blanc, 2016). Poursuivant le développement, Lussault affirme que « le monde social se constitue par l'espace comme monde d'expérience partagée pour les individus et pour les groupes » (2007 : 30).

La spatialité serait alors « l'action spatiale des acteurs sociaux » (ib. : 37), inscrits dans le temps et dans l'espace, mettant en œuvre des stratégies spatiales pour réduire les effets des distances qui séparent des réalités sociales. Selon Lussault, ces stratégies passent notamment par la coprésence, liées à la contiguïté physique, et par la maîtrise de l'éloignement grâce à la mobilité (2007 : 56). Mais les acteurs peuvent également agencer leur espace d'action par la découpe spatiale, c'est-à-dire le regroupement « des réalités dans des ensembles partageant les mêmes modalités de spatialisation et distinguer cet ensemble des autres » (ib. : 66), cela par la désignation, la qualification et la délimitation de ces ensembles. En synthèse, la spatialité réunirait « l'ensemble des conditions et des pratiques de la vie individuelle et sociale qui sont liées à la position des individus et des groupes relativement les uns aux autres » (Elissalde, 2004).

Ces développements théoriques n'épuisent cependant pas la liste des approches de la spatialité (Merriman *et al.*, 2012). Gregory (2009) relève notamment que la spatialité peut être associée aux connections entre structures sociales et structures spatiales, ou encore à la manière dont l'espace intervient dans les configurations de pouvoir.

Les liens à établir entre la *spatialité* et la *gouvernance* sont a priori aisés à établir, à l'instar des interactions entre *géographie* et *gouvernance* (Saey & Dostál, 2002 : 211). Ils sont toutefois polymorphes et la diversité de leurs acceptations donnent l'opportunité d'adopter des angles d'analyse particulièrement riches. Ce numéro thématique du BSGLg permet ainsi à ses auteurs de développer leur approche des relations entre spatialité et gouvernance dans des contextes spatiaux et temporels variés. Il s'en dégage au final deux questionnements majeurs : comment la gouvernance s'organise-t-elle dans l'espace et comment la gouvernance conduit-elle à la production des espaces ?

Concernant la préoccupation de l'organisation de la gouvernance dans l'espace, plusieurs articles interrogent les limites institutionnelles en tant que constructions sociales instables porteuses de valeurs et de projets politiques et territoriaux. Dans leur article, Bouhon *et al.* (2018) contribuent à la réflexion sur l'élasticité spatiale et sur le territoire pertinent des associations intercommunales wallonnes en s'appuyant sur le principe de subsidiarité et sur le *all-affected principle*. En prenant respectivement pour objet d'étude les gouvernements urbains européens et leurs frontières, Demazière (2018) et Breuer (2018) mettent quant à eux en évidence les facteurs contribuant aux dynamiques spatiales de la gouvernance métropolitaine. Escudé (2018) met enfin en évidence la construction de l'espace régional arctique en tant que produit de la gouvernance internationale. Ces différentes contributions identifient la notion de frontière et de limite comme un marqueur de la spatialité à différentes échelles, produit de continues évolutions en termes de représentations, de luttes et d'arrangements entre différents acteurs.

Les quatre autres contributions mettent en exergue des instruments de gouvernance ayant une forte implication spatiale et questionnent l'impact de la gouvernance sur l'espace. K. Emsellem et ses collègues (2018) expérimentent ainsi sur le terrain le dispositif de la géogouvernance pour le mettre au défi du partage de la connaissance spatiale dans le cadre de projets territoriaux. Grâce au travail de Lardon *et al.* (2018), nous trouvons ensuite le compte-rendu d'un processus collaboratif d'élaboration d'une charte forestière permettant de soutenir la multifonctionnalité de la forêt. Pour sa part, l'article de Wilmotte *et al.* (2018) interroge les spécificités de la spatialité de l'environnement urbain en Wallonie sous l'angle des investissements privés qui y prennent place et des dynamiques de gouvernance qui se déploient à l'échelle des projets de requalification. Enfin, l'article de Zouhoula Bi (2018) met en exergue l'impact des processus de régulation d'un secteur particulier, celui du transport de personnes en Côte d'Ivoire, sur l'appropriation de l'espace public et sur son usage par des acteurs partiellement auto-organisés

## BIBLIOGRAPHIE

- Benko, G. & Lipietz, A. (2002). De la régulation des espaces aux espaces de la régulation. In Boyer, R., Saillard, Y. (eds), *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 293-303
- Bevir, M. (2013). Governance as Theory, Practice and Dilemma. In Bévir, M. (ed.), *The SAGE Handbook of Governance*, Londres : SAGE, 1-16
- Blanc, M. (2016). La spatialité du social. *SociologieS*, Dossiers, Espaces et transactions sociales, mis en ligne le 16 juin 2016
- Bouhon, F., Pironnet, Q. & Feron, L. (2018). La quête de l'élasticité spatiale dans la gouvernance démocratique et le cas des intercommunales wallonnes. *BSGLg*, 71, 9-25
- Breuer, C. (2018). Spatialité de la gouvernance métropolitaine et changements institutionnels : un modèle analytique appliqué aux frontières de la gouvernance urbaine de Liège (Belgique). *BSGLg*, 71, 47-64
- Brunet, R., Ferras, R. & Théry, H. (2009). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique. 3<sup>e</sup> édition augmentée*. Paris : La Documentation française, Montpellier : Reclus, 518 p.
- Demazière, C. (2018). Le sacre des métropoles ? L'institution d'un nouveau palier de gouvernement local dans trois pays européens (Angleterre, France, Italie). *BSGLg*, 71, 27-46
- Elissalde, B. (2004). Spatialité. *Hypergéogéographie*. <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article6>
- Emsellem, K., Dubus, N., Voiron-Canicio, C., Loubier, J.-C. & Cicille, P. (2018). Spatialité et géogouvernance : conceptualisation, expérimentations, évaluation, *BSGLg*, 71, 81-96

- Escudé, C. (2018). L'invention de l'Arctique comme région internationale : processus de gouvernance et construction de l'espace régional, *BSGLg*, 71, 65-79
- Gaudin, J.-P. (2002). *Pourquoi la gouvernance*, Paris : Presses de Sciences Po, 138 p.
- Gregory, D. (2009). Spatiality. In Grégory, D., Johnston, R., Pratt, G., Watts, M. & Whatmore, S. (eds), *The Dictionary of Human Geography*. 5<sup>e</sup> édition. Chichester : Wiley-Blackwell, 715-717
- Hufty, M. (2007). L'objet « gouvernance ». In Hufty, M., Dormeier Freire, A., Plagnat, P. & Neumann, V. (éd.), *Jeux de gouvernance : regards et réflexions sur un concept*, Paris : Karthala, 13-28
- Kesteloot, C. (1989). Spatialité et développement de la géographie. *Espaces Temps*, 40-41, 84-89
- Lardon, S., Planchat-Héry, C., Detroz, M.-C. & Warzée, P. (2018). La multifonctionnalité des forêts mise en jeu dans une charte forestière de territoire en Wallonie. *BSGLg*, 71, 97-109
- Lussault, M. (2007). *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Paris : Éditions du Seuil, 364 p.
- Merriman, P., Jones, M., Olsson, G., Sheppard, E., Thrift, N. & Tuan, Y.-F. (2012). Space and spatiality in theory. *Dialogues in Human Geography*, 2 (1), 3-22
- Pasquier, R., Simoulin, V. & Weisbein, J. (2013). *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories. 2e édition*. Paris : L.G.D.J., 332 p.
- Saey, P. & Dostál, P. (2002). Editorial: Geography and governance. *Belgeo*, 3, 211-216
- Wilmotte, P.-F., Ruelle, C. & Bianchet, B. (2018). Les enjeux de l'investissement privé en milieu urbain : l'exemple de la Wallonie, *BSGLg*, 71, 111-126
- Zouhoula Bi, M. R. (2018). Logiques et enjeux de la transformation des voiries urbaines en lieux de transport à Abidjan et Korhogo (Côte d'Ivoire). *BSGLg*, 71, 127-136

*Coordonnées des auteurs :*

Christophe BREUER  
 Maître de conférences  
 Université de Liège / Département de Géographie  
 Clos Mercator 3  
 4000 Liège  
 Belgique  
 Christophe.Breuer@uliege.be

Jean-Marie HALLEUX  
 Professeur  
 Université de Liège / Département de Géographie  
 ECOGEO / Lepur / UR Sphere  
 Clos Mercator 3  
 4000 Liège  
 Belgique  
 Jean-Marie.Halleux@uliege.be